

[Démarches Administratives] Poids lourds : le dispositif pour signaler les angles morts est désormais obligatoire



[DémarchesAdministratives.fr](https://www.demarchesadministratives.fr) a consacré un article au sujet du nouveau dispositif mis en place le 1er janvier 2021 sur l'obligation de signalisation des angles morts sur les véhicules lourds.

L'OTRE réagit et met en avant le manque de « *concertation avec les professionnels de la route et leurs représentants* » pour une mesure jugée « *inefficace, voire risible* ».

[Lire l'article en intégralité](#)